



SSP ENSEIGNEMENT

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

SOIRÉE FORMATION PROFESSIONNELLE

N°57 AOÛT 2023

Dévalorisation de la formation professionnelle? Manque d'apprenti-e-s? Surplus de gymnasien-ne-s? Trop de jeunes sans formation après l'école? Et si l'on dépassait ces jugements à l'emporte-pièce et qu'on faisait une analyse sans concession de la situation de l'enseignement postobligatoire? Notre modèle de formation combinant formations générales et professionnelles est-il si exemplaire?

Le SSP défend l'école publique et le droit à l'éducation. Un système éducatif qui pose comme condition l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation est un des fondements de toute société démocratique. Il est incontestable que la situation actuelle ne répond pas à cet objectif. A ce jour, il n'existe pas un droit à une formation certifiée après l'école pour toutes et tous. Une formation qui soit d'abord au service du projet du-de la jeune, égale en dignité et en perspectives, qu'elle soit une formation générale ou orientée sur l'apprentissage d'un métier. Le

modèle actuel étant d'abord orienté par les besoins de l'économie privée, la pression est grande pour s'éloigner de plus en plus de cette perspective et il devient de plus en plus difficile de garantir la dimension formative dans les filières en mode dual.

Suite à l'apport de différents éclairages issus de la recherche et de la pratique d'enseignant-e-s et de syndicalistes, le débat portera sur l'élaboration d'une vision syndicale permettant de garantir l'accès à la formation postobligatoire pour toutes et tous ; une formation qui inclut des contenus spécifiques, mais assure aussi à chaque jeune une culture générale et les outils lui permettant d'exercer sa citoyenneté, de s'émanciper et de s'épanouir. Cela commence dès l'école obligatoire avec la question de la préparation au projet personnel et les enjeux qui en découlent (conditions d'accès, orientation genrée, reproduction et sélection sociales,...), et se poursuit avec les conditions d'accès aux différentes filières pour se terminer par les conditions concrètes

de formation des jeunes. Finalement, assurer aux jeunes une véritable formation postobligatoire de qualité, c'est poser les bases d'une société plus juste.

**SE FORMER APRÈS L'ÉCOLE
OBLIGATOIRE:
PERSPECTIVES SYNDICALES SUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

MARDI 26 SEPTEMBRE - 19H
MAISON DU PEUPLE
SALLE JEAN VILLARD GILLES

**Transition école-travail et formation
professionnelle: Enjeux et inégalités**

Barbara Duc chercheuse à la Haute école fédérale
en formation professionnelle HEFP

**Les apprenti-e-s dans les entreprises : un
enjeu dans la défense des conditions de travail**
Maurizio Colella, secrétaire syndical Unia Vaud

**Les formations générales sous la pression des
réformes**

Marc Gigase, comité SSP Enseignement



École à visée inclusive

DES RÉPONSES PAS À LA HAUTEUR

Lors de la rentrée 2023, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a communiqué des adaptations du concept d'école à visée inclusive, sous la forme de douze « améliorations ». Ces mesures sont censées répondre aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de l'école à visée inclusive. Malheureusement, elles ne sont largement pas à la hauteur.

Les trois organisations d'enseignantes ont réalisé un sondage dont les résultats ont été communiqué en mars 2023. Sur la base de près de 2000 réponses, des constats inquiétants ont été faits : les démarches pour obtenir de l'aide sont de plus en plus compliquées et lourdes, un manque de moyens et des refus d'aide prêteraient la qualité de la formation et les conditions de travail se dégradent fortement. Les syndicats revendiquaient ainsi la tenue d'assises d'ici l'été – maintenant terminé –, un plan d'action cantonal, un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens ainsi que l'ouverture de négociations sur le temps de travail, notamment pour les titulaires de classe et les temps partiels. Pour toute réponse, nous avons pu assister en juin à deux présentations d'un ensemble de mesures déjà décidées.

La pérennisation de certaines mesures du plan santé mentale, permettant en particulier un rattrapage des taux d'encadrement en pédagogie, psychomotricité et psychologie dans la scolarité obligatoire répond à des besoins urgents, après des années de détérioration des taux d'encadrement. Quant à l'augmentation des dotations en psychologie dans le postobligatoire - si elle se vérifie –, elle reste largement en-deçà des besoins avérés.

Si aucune amélioration ne vise à simplifier un système trop compliqué, nous craignons même le contraire avec des délais plus serrés pour les procédures d'évaluation standardisée et l'ajout d'un échelon de gestion (régionalisation des mesures renforcées). Du côté des moyens, les différentes mesures proposées sont plus symboliques que l'amorce d'un changement. Par exemple, la création de quatre classes CRPS (Classe régionale de pédagogie spécialisée) pour les élèves TSA reste modeste (24 places au total). Par ailleurs, le SSP demande instamment, afin de simplifier le système et de rendre concrète l'ambition d'une école à visée inclusive, de dépasser la logique de l'étiquetage et de l'individualisation dans l'attribution des moyens pour développer des mesures orientées sur les classes. Finalement, il déplore, à nouveau, que le secteur postobligatoire reste largement oublié par le déploiement des moyens. Bref, les réponses sont loin d'être à la hauteur et nous continuerons à maintenir la pression.

Gymnase en 4 ans

ENCORE PLUS DE SÉLECTION

Depuis les premières discussions sur le gymnase en 4 ans dans le canton de Vaud, le SSP a très clairement pris position en faveur du modèle 11+4 (11 années de scolarité obligatoire suivies de 4 années de gymnase) et a contribué, notamment dans le cadre d'une démarche intersyndicale avec la SPV et SUD Education, à promouvoir les arguments en faveur de cette variante.

Or le 28 juin dernier, alors que le Conseil fédéral adoptait la révision de la maturité fédérale, le chef du Département de l'enseignement et de la formation a communiqué – sans aucune consultation préalable – le futur « modèle vaudois » du gymnase en 4 ans. Il a annoncé retenir « comme base de travail » le scénario mixte, adopté par plusieurs cantons alémaniques, qui donne l'accès à la maturité en fin de 11e année, tout en l'ouvrant dès la fin de la 10e aux élèves dont les résultats le permettent. Ce modèle mixte signifie une grave péjoration de la qualité de la formation pour les élèves du canton. En distinguant la durée de scolarité obligatoire entre certain-e-s élèves qui iraient directement en maturité après la 10e année et les autres élèves suivant un cursus différent, ce modèle renforcerait encore plus la sélection scolaire, ceci dans une école vaudoise déjà hyper-sélective. De plus, en réduisant la scolarité obligatoire, la voie express du 10+4 limiterait le temps d'acquisition des compétences de base, des capacités transversales (démarche réflexive, esprit critique, pensée créative) et de la maturité. Cela constitue un obstacle à la réussite de la 1ère année de gymnase pour beaucoup d'élèves, générant de nombreux échecs et redoublements, voire d'abandons.

Frédéric Borloz reste également totalement muet sur les conséquences du modèle mixte 10+4/11+4 au secondaire I. Or le modèle choisi entrainera une déstructuration de l'enseignement à l'école secondaire (fermeture de classe en 11e, suppression de postes, éparpillement du plan d'études, etc.).

Alors que le chef du Département se plaint à répéter devant la presse qu'il est « à l'écoute » des enseignantes et enseignants du canton, ce dernier balaie aussi d'un revers de main les prises de position votées par la conférence des maîtres-ses de huit gymnases à l'occasion de discussions sur la réforme de la maturité. Toutes se sont prononcées en faveur du modèle 11+4 !

C'est pour cela que le SSP a adressé un courrier au Conseiller d'Etat exigeant que l'ensemble des Conférence des maître-ses du canton soient consultées sur son modèle (à lire sur notre site). Nous voulons avoir voix au chapitre ! Le SSP poursuivra ainsi sa campagne active en faveur du modèle 11+4, d'un accès plus large à des formations de qualité et au droit à la formation pour toutes et tous.



INDEXATION

PROCHAIN ROUND

Après plus de 5 mois de lutte pour l'indexation, la première phase d'un conflit de longue haleine sur les salaires dans les services publics et parapublics s'est close en mai dernier. La question de l'indexation, et la question salariale vont continuer à occuper le front syndical cette année, il faut donc s'y préparer.

Le 11 mai dernier, l'assemblée générale du personnel (AG) a pris acte de la dernière proposition formulée par le Conseil d'Etat. Comme le relève la résolution qu'elle a adoptée, cette proposition reste largement en-dessous de l'indexation des salaires nécessaire à la sauvegarde du pouvoir d'achat.

Toutefois, au vu de l'impossibilité d'alors de pousser le gouvernement à de nouvelles concessions et du blocage que ce même gouvernement imposait sur tous les autres dossiers en raison des négociations sur l'indexation, l'AG a décidé de clore cette phase de lutte et de préparer les discussions sur l'indexation pour l'année 2024, y compris la demande d'un rattrapage de l'indexation 2023, en convoquant une nouvelle assemblée à la rentrée de septembre.

CINQ MOIS DE LUTTES ET D'AVANCÉES.

Entre l'AG du 8 décembre 2022 et celle du 11 mai 2023, près de cinq mois de lutte se sont écoulés. Le Conseil d'Etat ne s'attendait pas à une telle opposition lorsqu'il a fait son annonce le 8 décembre: il pensait avoir réussi à neutraliser le conflit en retardant au maximum l'annonce du taux d'indexation. La discussion déjà entamée sur le budget au Grand Conseil et la pause de fin d'année devaient avoir raison du mouvement des salarié-e-s des services publics et parapublics. Or rien de tout cela ne s'est produit: le mouvement a passé les fêtes, puis connu une forte montée en puissance, atteignant des degrés de mobilisation inédits depuis 15 ans. Mieux les salarié-e-s étaient informé-e-s, plus elles et ils étaient mobilisé-e-s.

C'est ainsi à une série de reculades du Conseil d'Etat que nous avons pu assis-

ter. Nous sommes passé-e-s d'une simple information émanant de l'exécutif à une invitation à discuter de tout sauf de l'indexation, ensuite transformée en négociation sur les compensations. Négociation durant laquelle le Conseil d'Etat a reculé sur la forme de la compensation salariale, puisqu'il a transformé les 15 millions de prime en une augmentation pérenne des grilles salariales de 0,2%.

ENSEIGNEMENTS ET ACQUIS. Si cette campagne n'a pas permis d'obtenir la pleine indexation, elle ne doit pas pour autant être considérée comme un échec, tant elle recèle d'éléments positifs sur lesquels il s'agit désormais de construire. Premièrement, le Conseil d'Etat a compris qu'il n'était pas possible de passer en force au mépris de ses propres salarié-e-s. Il voulait nous « informer », il a dû négocier. C'est déjà une victoire, et l'exécutif s'en souviendra certainement.

Deuxièmement, le travail d'information réalisé durant la campagne a permis aux salarié-e-s de s'approprier les enjeux de la question salariale, notamment le fait que l'indexation n'est pas une augmentation de salaire mais une mesure permettant de maintenir le salaire réel (le pouvoir d'achat).

Troisièmement, l'expérience concrète de la lutte a accru la capacité d'organisation des salarié-e-s et constitue un socle sur lequel la prochaine phase va pouvoir se construire. De même, l'intersyndicale a montré une forte capacité de coordination et de fonctionnement unitaire. Celle-ci a nourri la dynamique de mobilisation et mis le Conseil d'Etat en grande difficulté durant les discussions. Quatrièmement, si nous n'avons pas gagné sur la hauteur de l'indexation, nous avons imposé sa forme. Le Conseil

d'Etat semble enfin avoir compris que nous voulons des mesures salariales pérennes, et pas des primes distribuées à discrétion par l'employeur.

Reste que, malgré l'énorme mobilisation, nous n'avons pas obtenu ce que nous demandions, à savoir la pleine indexation. De cela également, il faut tirer des enseignements.

D'abord, il faut réaliser que le gouvernement Luisier est décidé à faire des salarié-e-s des services publics et parapublics la variable d'ajustement du budget.

Ensuite, il faut savoir que ce gouvernement fait un perpétuel grand écart entre le discours et les actes, mettant tout sens dessus dessous. Cela implique pour nous de mener un travail incessant de lutte contre la désinformation, en échangeant constamment entre salarié-e-s. Enfin, il faut être conscient-e-s que le niveau de conflictualité nécessaire pour infléchir la position du gouvernement est élevé.

PRÉPARER LA PROCHAINE PHASE! Cette campagne et son résultat ne sont donc qu'une étape. Dès septembre, une nouvelle phase s'enclenchera. Elle portera non seulement sur l'indexation, mais également sur la caisse de pensions de l'Etat. En réalité, nous devons préparer l'opposition à ce qui constitue la nouvelle doctrine du Conseil d'Etat, qui considère les dépenses salariales des services publics et parapublics comme une variable d'ajustement dans l'élaboration de son budget. C'est à cela que correspond la fameuse « approche globale » du gouvernement, et c'est contre cela qu'il faut continuer à lutter.

À nous de nous préparer à cela en continuant à discuter avec les collègues. Objectif: intensifier et étendre le mouvement dès maintenant !



BRÈVES SYNDICALES

M AIS OÙ EST DONC M. BORLOZ ?

Un constat s'impose un an après la reprise par M. Borloz des rênes du Département de l'enseignement et de la formation : En dehors de quelques effets d'annonce et quelques visites dans des établissements scolaires (restées sans suite), aucune réponse, proposition ou questionnement n'ont émergé de sa part durant l'année scolaire.

Absent, M. Borloz l'a été tout autant auprès du SSP, se limitant à un entretien de courtoisie au début de son mandat, à la réception du cahier de revendications de la grève féministe du 14 juin. Là aussi, nous sommes en attente d'une suite concrète. Et ce ne sont pas les deux séances de présentation des mesures déjà décidées pour l'école à visée inclusive qui permettront de sauver ce bilan pour le moins contestable.

Si M. Borloz a, lors de sa conférence de presse de rentrée, fait quelques annonces, celles-ci ne sont donc en rien le fruit des discussions qu'il aurait pu et dû avoir avec celles et ceux qui font l'école.

Il est temps que M. Borloz se mette à la table des négociations.

C ONSTRUCTIONS: VISION À MOYEN ET LONG TERME BOUCHÉE ?

Le manque de locaux et d'infrastructures dans l'enseignement postobligatoire, en particulier dans les gymnases reste une problématique plus que jamais vive, d'autant plus que le gymnase en 4 ans ne fera qu'aggraver cette situation.

Pour la 13e année consécutive, en effet, et d'après nos premières estimations, les classes en sureffectifs ne font à nouveau pas exception. Alors que le « mammoth » Burier devait retrouver une taille réduite d'ici 2024 voire 2025 grâce à l'ouverture de gymnases à Aigle et à Echallens, on ne voit pas comment cet engagement des autorités pourrait être tenu au vu du retard abyssal qu'ont pris ces deux constructions. Si le gymnase de Crissier pouvait venir soulager légèrement les établissements du Grand Lausanne, celui-ci restera amplement insuffisant. Le SSP demande donc, une fois encore, une nouvelle planification des infrastructures de l'enseignement postobligatoire. Cette planification doit prendre en compte des perspectives réalistes (risques de retard, etc...) afin d'assurer des conditions d'apprentissage et d'enseignement adéquates. Et c'est dès aujourd'hui qu'il faut s'y mettre. Retrouvez les chiffres des effectifs des classes, année après année, sur notre site : <https://vaud.ssp-vpod.ch/gymnases-sureffectifsetconstructions>.

I NDEXATION: JOURNÉE DE BILAN ET RÉFLEXION DU SSP

À la suite de la mobilisation pour la pleine indexation de ce printemps et dans la perspective de préparer les prochaines échéances (indexation 2024 et Caisse de pensions de l'Etat de Vaud), la section Etat du SSP-Vaud organise une journée de bilan, de réflexion collective et de perspectives de mobilisation:

Samedi 30 septembre

Cette journée est ouverte à toutes et tous les membres du SSP, en particulier à celles et ceux qui ont participé et contribué, d'une manière ou d'une autre, aux mobilisations de ce printemps et/ou à celles et ceux qui souhaitent le faire dans les prochains mois.

Les informations précises sur le programme de la journée, le lieu et les horaires seront données ultérieurement. Il est déjà possible de s'inscrire à cette journée en écrivant un mail à : vaud@ssp-vpod.ch.

INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

- JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-ENSEIGNEMENT
- JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-ENSEIGNEMENT

Nom
Rue et n°
Téléphone

Prénom
Localité
Lieu de travail

À renvoyer à: SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch

RÉDACTION

Comité SSP-Enseignement.

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
AVENUE RUCHONNET 45
CASE POSTALE 1324
1001 LAUSANNE
T 021 341 04 10 / F 021 341 04 19
VAUD@SSP-VPOD.CH

Pour plus d'informations sur nos activités, consulter les anciennes lettres d'informations et trouver les prises de position du SSP :

[HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH](http://VAUD.SSP-VPOD.CH)

[FACEBOOK : SYNDICAT SSP VAUD](https://www.facebook.com/SyndicatSSPVaud)